

# LE TRAITEMENT DES DONNÉES PERSONNELLES

C' CHARTRES HABITAT et son syndic, en tant que responsables de traitement, collectent et gèrent des données à caractère personnel pour la gestion des dossiers locataires et copropriétaires, les demandes de logement ou les demandes d'accès à la propriété. Leur recensement est effectué sur un registre, conformément à l'article 30 du Règlement Général sur la Protection des Données.

## COLLECTE DE DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

Seules les informations strictement nécessaires au suivi des dossiers sont recueillies. Elles sont proportionnées au but recherché.

## PROTECTION DES DONNÉES

C' CHARTRES HABITAT et son syndic utilisent les moyens techniques nécessaires pour protéger les données, afin d'empêcher notamment qu'elles ne soient déformées, endommagées ou communiquées à des personnes non autorisées. À ce titre, les services de C' Chartres Habitat pourront vous demander de justifier de votre identité avant de vous délivrer un document nominatif.

## DURÉE DE CONSERVATION

Les informations sont conservées pendant toute la durée d'utilité administrative puis détruites le cas échéant par une procédure adéquate.

## CONFIDENTIALITÉ DE VOS DONNÉES

Les informations enregistrées sont réservées à l'usage des services concernés.

*Protéger la confidentialité  
des données ...*



*c'est l'affaire  
de tous.*

Certaines informations peuvent éventuellement être communiquées aux tiers autorisés ou aux destinataires suivants dans la limite de celles qui sont strictement nécessaires à l'exercice de leurs missions: les prestataires travaillant pour le compte de C' Chartres Habitat et pour le Syndic, le Conseil d'Administration de C' Chartres Habitat, les organismes de protection des majeurs, les proches en cas de nécessité, la Commission d'Attribution des Logements (CAL), les instances intervenant dans le cadre d'un suivi ou d'un

accompagnement social ou de soins, les services d'incendie et de secours en cas d'intervention, le service d'astreinte de C' Chartres Habitat, ceux en charge d'une mission de sécurité des personnes et des biens, les organismes payeurs des aides au logement, les auxiliaires de justice et officiers ministériels, les Tribunaux saisis d'un litige, les organismes contribuant à la vente d'un logement.

## DROIT D'ACCÈS, DE RECTIFICATION ET DE SUPPRESSION

Conformément aux articles 39 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement de vos données, ou d'une limitation du traitement, en adressant un courrier accompagné d'un justificatif d'identité à:

**Délégué à la protection des données  
C' CHARTRES HABITAT**  
Place des Halles, 28000 CHARTRES  
[dpd@chartres-habitat.com](mailto:dpd@chartres-habitat.com)



Pour toute information complémentaire ou pour formuler une requête il vous est également possible de contacter la CNIL.